



*Communiqué*

**POUR PUBLICATION IMMÉDIATE  
25 OCTOBRE 2011**

**LA DÉPUTÉE NÉODÉMOCRATE ROSANE DORÉ LEFEBVRE  
SOUTIENT LA SAUVEGARDE DE L'ARCHIPEL SAINT-FRANÇOIS**

*Une étude souligne la particularité écologique de ces trois îles*

**LAVAL** — L'archipel Saint-François, situé sur la rivière des Mille Îles, doit être protégé du développement, a déclaré aujourd'hui à la Chambre des communes la députée du NPD Rosane Doré Lefebvre.

«Ces îles ont une grande valeur pour la protection de la faune et de la flore, estime Mme Doré Lefebvre. L'étalement urbain menace de plus en plus ce qu'il reste de milieux naturels dans la grande région métropolitaine où vit la moitié de la population du Québec.»

En collaboration avec Éco-Nature, l'organisme Sauvons nos trois grandes îles vient de publier une recherche qui prouve que l'archipel, composé des îles Saint-Joseph, aux Vaches et Saint-Pierre, doit absolument être protégé à cause de la particularité singulière de l'écosystème s'y trouvant.

«En veillant ainsi à la sauvegarde de cet espace, tous les citoyens dépendants de cet environnement peuvent se garantir une meilleure santé physique et psychologique. Je tiens à remercier les membres de Sauvons nos trois grandes îles pour leur acharnement dans leurs démarches et je souhaite de tout cœur qu'ils atteignent leurs objectifs.», conclut la députée néodémocrate.

Au-delà de quarante-mille citoyens ont déjà signé une pétition demandant aux autorités compétentes d'acquiescer ces 200 hectares afin que soit préservé l'archipel Saint-François.

-30-

**Pour de plus amples renseignements, veuillez contacter :**  
David Patry, attaché de presse, Service au caucus du Québec  
514-238-8240 ou david.patry@parl.gc.ca